

ACS ASIE

# Expatriés jamais sans votre assurance santé



*où que vous soyez  
nous sommes à vos côtés*

*Le monde rétrécit au fur et à mesure que la mobilité internationale se développe et que les distances diminuent.  
Vous êtes de plus en plus nombreux à résider à l'étranger,  
c'est pourquoi nous avons conçu des solutions d'assurances santé complètes et adaptées pour vous permettre de vivre l'expatriation en toute sérénité.*

*Depuis plus de 30 ans, ACS est l'assurance spécialisée dans la santé des Expatriés et couvre les risques induits par ce nouveau modèle de vie nomade.*

*Dans un monde qui bouge, ACS bouge avec vous !*



Didier DA RIN  
Président

# Que proposons-nous ?

## Des garanties complètes

Que vous soyez célibataire, marié(e), avec des enfants, vous trouverez dans les Programmes Santé ACS les garanties adaptées à vos besoins :

- Frais médicaux
- Assistance/Rapatriement, 24h/24 et 7j/7
- Prévoyance : indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident, rentes d'invalidité, assurance décès
- Responsabilité civile familiale

Pour la liste complète de nos garanties, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

## Une gestion efficace

Chaque client est unique, aussi ACS s'attache à apporter une gestion rapide et individualisée.

## Notre partenaire Allianz

Les garanties proposées sont souscrites auprès du Groupe ALLIANZ :

- Un des 1<sup>ers</sup> assureurs mondiaux
- 144.000 collaborateurs dans le monde entier
- 78 millions d'assurés dans plus de 70 pays
- Notation Standard & Poor's : AA



# Le programme ACS Asie spécialement conçu pour l'expatriation en Asie



- Les Programmes d'Assurance Expatriation ACS Asie sont libellés en USD.
- Vous choisissez le niveau de protection souhaité.
- Votre contrat ne peut être résilié et votre prime ne peut être majorée davantage que celle de votre catégorie, même si vos frais médicaux deviennent importants.
- Ces Programmes peuvent être souscrits avant 60 ans en couverture complète ou en complément de la Caisse des Français à l'Etranger (CFE).
- Si vous êtes français, votre contrat vous couvre dans les mêmes conditions en France lors de vos retours temporaires.

**Les programmes ACS Asie  
sont réservés aux pays suivants :**



# Pourquoi ACS Asie ?



## Vous êtes notre priorité

- Pour vos soins, vous avez le **libre choix** des médecins et des hôpitaux.
- Vous bénéficiez de contrats **spécialement conçus pour l'Asie**, mais en cas d'urgence vous êtes couverts dans le monde entier.
- Vos garanties sont souscrites auprès de l'une des plus importantes compagnies mondiales **ALLIANZ**.
- ACS est à votre service pour vous apporter des solutions en constante évolution.

## Faire face à des frais de santé très importants

Quelques exemples de frais réels qui finiront de vous convaincre :

- Traitement de canal dentaire **240 USD**
- Prix d'une chambre standard d'hôpital **250 USD/jour**
- IRM **900 USD**
- 2 jours d'hospitalisation pour gastroentérite **1 000 USD**
- 6 jours d'hospitalisation pour fortes fièvres et suspicion de dengue **3 000 USD**
- 4 jours d'hospitalisation pour fracture du plateau tibial **12 300 USD**
- Accident de moto avec multiples fractures **150 000 USD**



Plus de  
30 années  
d'expérience

# Les garanties en un clin d'oeil



## Les garanties santé indispensables

- **Module 1 : hospitalisation uniquement**
- **Module 2 : hospitalisation + frais médicaux courants + optique et dentaire**

***Vous avez la possibilité d'opter pour :***

- *Un plafond de remboursement de 500 000 USD ou d'1 000 000 USD*
- *Une garantie au premier USD ou en complément de la CFE*

## Les garanties optionnelles que nous vous recommandons

### Assistance

- Rapatriement
- Transport sanitaire
- Transport de corps en cas de décès

### Responsabilité Civile Familiale

Indispensable pour faire face aux conséquences financières de dommages que vous pouvez causer

### Prévoyance

- Garantie décès
- Indemnités quotidiennes/Rente d'invalidité

Une  
protection  
sur mesure

# Se faire rembourser c'est facile, c'est rapide



*Lors de vos visites médicales, vous pouvez consulter le médecin de votre choix.*



*Envoyez ensuite vos factures acquittées à nos services de gestion. Nous remboursions même sur la base de documents scannés.*



*Notre équipe de médecins conseils étudie vos factures et traite votre dossier rapidement.*



*Accédez à votre espace personnalisé pour suivre vos remboursements.*



*Recevez votre remboursement dans plus de 100 devises ! Nous prenons en charge vos frais bancaires.*



*En cas d'hospitalisation, la prise en charge est directe !*



# Les indispensables

## Garanties Santé - ACS ASIE VIAGER CFE

	Module 1	Module 2
<b>HOSPITALISATION (accord préalable)</b>		
<b>Limite maximale par bénéficiaire par année civile</b>	<b>500 000 USD</b>	<b>500 000 USD</b>
Hospitalisation médicale	100% des frais réels	100% des frais réels
Hospitalisation chirurgicale		
Frais annexes à l'hospitalisation		
Chambre particulière	100% des frais réels max. 250 USD/jour	100% des frais réels max. 250 USD/jour
Greffe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels
Psychiatrie	100% des frais réels limités à 1 500 USD/an	100% des frais réels limités à 3 000 USD/an
Lit d'accompagnant pour hospitalisation d'un enfant de moins de 16 ans	100% des frais réels limités à 25 USD/jour	100% des frais réels limités à 50 USD/jour
Chirurgie ambulatoire de jour	100% des frais réels	100% des frais réels
Consultations « obligatoires » préopératoires (chirurgien et anesthésiste)	100% des frais réels	100% des frais réels
Soins ambulatoires suivant hospitalisation (90 jours suivant l'hospitalisation)	100% des frais réels jusqu'à 3 000 USD	100% des frais réels, dans la limite des frais médicaux courants
Traitements du cancer	100% des frais réels	100% des frais réels
Hospitalisation à domicile	100% des frais réels limités à 1 000 USD/an	100% des frais réels limités à 2 000 USD/an
Rééducation immédiatement suite à une hospitalisation	100% des frais réels limités à 1 000 USD/an	100% des frais réels limités à 2 000 USD/an
Transport local d'urgence par ambulance	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitements dentaires d'urgence suite à un accident	100% des frais réels	100% des frais réels
En dehors de la zone de couverture (déplacement de sept semaines maximum) : hospitalisation suite à une urgence	100% des frais réels	100% des frais réels
<b>FRAIS MEDICAUX COURANTS</b>		
<b>Limite maximale par bénéficiaire par année civile</b>	<b>6 000 USD</b>	
Honoraires des généralistes et spécialistes	100% des frais réels	
Analyses, radiologie, scanners	100% des frais réels	
IRM (accord préalable)	100% des frais réels	
Médicaments et vaccins prescrits	100% des frais réels	
Auxiliaires médicaux prescrits	100% des frais réels	
Kinésithérapie, chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acuponcteur (accord préalable)	100% des frais réels limités à 50 USD par séance et 1 000 USD/an	
Orthophonie et orthoptie prescrites (accord préalable)	100% des frais réels limités à 50 USD par séance et 1 000 USD/an	
Prothèses médicales prescrites (accord préalable)	100% des frais réels limités à 2 000 USD/an	
Cures thermales en France (accord préalable)	25 USD/jour maximum 20 jours	
<b>OPTIQUE</b>		
Verres, monture et lentilles prescrites	90% des frais réels limités à 150 USD/an	
<b>DENTAIRE</b>		
<b>Limite maximale par bénéficiaire pour 12 mois d'adhésion</b>	<b>1 000 USD</b>	
Soins dentaires	90% des frais réels	
Prothèses dentaires, y compris inlays, onlays, implants (accord préalable)	90% des frais réels limités à 150 USD/ dent (maxi 4 dents)	
<b>MATERNITE (accord préalable)</b>		
Frais d'accouchement	100% des frais réels limités à 4 000 USD/an	
<b>BILAN DE SANTE</b>		
Bilan complet de santé	100% des frais réels limités à 300 USD (1 tous les 3 ans)	

# Les options



## Garanties Assistance et Responsabilité Civile

LES GARANTIES	MONTANTS
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b>	
Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels
Transport du corps en cas de décès :	Rapatriement du corps
	Frais funéraires nécessaires au transport
	Rapatriement des autres membres de la famille
Retour de l'assuré dans le pays d'expatriation après consolidation	Titre de transport (aller simple)
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b>	
Dommages corporels matériels et immatériels confondus	4 500 000 USD
Dommages matériels et immatériels seuls	150 000 USD
Franchise par dossier	150 USD

## Garanties Prévoyance

MONTANTS DES CAPITAUX ASSURÉS			
<b>GARANTIE DÉCÈS</b> (en complément de la garantie santé)			
Capital en cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie	25 000 USD	50 000 USD	100 000 USD
Capital supplémentaire en cas de décès accidentel ou de perte totale et irréversible d'autonomie par suite d'accident	25 000 USD	50 000 USD	100 000 USD
<b>INDEMNITÉS QUOTIDIENNES ET RENTE D'INVALIDITÉ</b> (en complément de la garantie décès)			
Indemnités quotidiennes (franchise 90 jours ou 180 jours)	25 USD/jour	50 USD/jour	100 USD/jour

Rente annuelle d'invalidité : montant de l'indemnité quotidienne choisie x 365.

Les capitaux décès (non accidentel) ne doivent pas excéder plus de deux fois le revenu annuel brut déclaré.

Le montant des indemnités quotidiennes et de la rente d'invalidité ne peut pas dépasser 70 % du revenu annuel brut.



Pour toutes questions contactez votre Assureur-Conseil

La présente brochure n'a pas de valeur contractuelle.

Pour une présentation détaillée des conditions contractuelles des produits ACS Asie,  
merci de vous reporter à la notice d'informations qui pourra vous être remise par votre courtier.

**Allianz** 

 **ACS**